

LE GUIDE CHANTIER :

L'EXPERTISE TECHNIQUE AU SERVICE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE QUALITÉ

Thierry Placette, professeur d'EPS, est aujourd'hui directeur du SUAPS de Grenoble et a la charge de diriger le service des sports du site universitaire. Il participe à la gestion des équipements sportifs universitaires dont un bassin olympique. Son militantisme associatif, d' élu local, de dirigeant sportif et de responsable syndical lui a permis de porter un regard pluriel sur la question des équipements sportifs et de se forger une expertise aujourd'hui reconnue. Il est le principal rédacteur du guide chantier.

Un détonateur qui le suit encore aujourd'hui

Thierry Placette a enseigné dans deux établissements scolaires totalement dépourvus d'équipements sportifs. Pour faire aboutir un projet au collège de Goncelin(38), il lui a fallu faire preuve de détermination. C'est tout l'établissement qui s'est mobilisé : l'équipe EPS puis l'ensemble des enseignant-es et fédérations de parents d'élèves avec un point d'orgue : la menace d'un recours au tribunal administratif contre l'inspectrice d'académie pour non respect des programmes scolaires.

De cette première expérience, il en a tiré deux constats.

Le premier blocage vient souvent de l'autocensure des enseignant-es qui s'habituent à fonctionner avec les moyens du bord et qui sont tenté-es par la résignation.

Il note également que lors de l'élaboration du projet, les enseignant-es d'EPS ne sont pas entendu-es par les décideurs élus et les architectes : vocabulaire technique, phase d'étude laborieuse, contraintes financières, urbanistiques, environnementales, sécuritaires, politiques peuvent vite dissuader, la fonctionnalité n'étant qu'un élément parmi d'autres. Sans compter des délais trop longs 3 à 10 ans. Et puis la porte des réunions techniques et des lieux de décision leur est trop souvent fermée.

Pousser toutes les portes

Dans l'élaboration d'un projet, le chef d'établissement est souvent le seul à être invité aux réunions de travail. Quant aux maîtres d'œuvre et chargés d'opérations, ils rechignent à impliquer les enseignant-es qu'ils estiment capricieux.

En ce qui le concerne, Thierry Placette a su frapper aux portes de plusieurs réunions locales et territoriales pour des demandes ciblées, avant d'être invité à des groupes de travail « équipements sportifs à destination des scolaires ». Les référentiels en poche lui permettaient d'assortir les demandes et revendications de propositions argumentées et de retours d'expériences.

Il lui a fallu aussi modifier la représentation des élus qui considéraient qu'un plateau sportif goudronné est l'équipement de

base d'un établissement scolaire. Au fil des années, l'étiquette du SNEP qu'il avait sur le front a évolué en une expertise reconnue et les IPR EPS grenoblois de l'époque lui demanderont de travailler sur des dossiers importants. Il intégrera le Rectorat de Grenoble en tant que chargé de mission.

La genèse du guide chantier

Travailler au sein du groupe équipements du SNEP, être quasiment en contact quotidien sur des dossiers, avec des élus et des professionnels ont permis à Thierry Placette de se forger des compétences. Il fallait se rendre à l'évidence : assurer une crédibilité, c'est maîtriser techniquement un projet de bout en bout. Il constatait qu'au fil des dossiers, apparaissaient les mêmes problématiques, d'où l'idée d'élaborer des fiches techniques thématiques. Aux questions posées par des enseignant-es, CPT, IPR, chargé-es d'opérations des collectivités territoriales, il répondait en joignant la fiche correspondante : enjeux, solutions techniques, erreurs à éviter, illustrations, liens hypertextes vers les ressources et réglementations officielles.

Synthétiser toutes ces connaissances le conduira à élaborer 30 fiches qu'il rassemblera en un document. Le guide chantier est né.

Cette expertise, il a su l'exporter auprès de la fédération française de volley-ball qui a repris les préconisations du SNEP dans son règlement technique.

« Se former sur la question des équipements pour devenir des expert-es au même titre que les autres intervenant-es permet aux enseignant-es de contribuer efficacement à l'obtention d'équipements les plus adaptés à tous les besoins identifiés. »



« Le guide chantier contribue à vulgariser les pratiques et sémantiques des deux mondes : concepteurs et utilisateurs. »

porte de sortie est possible et bien comprise (tranche optionnelle, report d'une partie du programme dans le temps).

Si au début, les relations avec les architectes étaient compliquées, au collège de Goncelin, Thierry Placette a su convaincre. Sa proposition d'organiser les espaces a été retenue : local EPS central avec vue sur les lieux de pratiques, marche en avant pieds sales pieds propres pour les vestiaires. L'apport de solutions jugées innovantes a séduit.

Se former sur la question des équipements pour devenir des expert-es au même titre que les autres intervenant-es permet aux enseignant-es de contribuer efficacement à l'obtention d'équipements les plus adaptés à tous les besoins identifiés. Avoir d'un côté, un bâti conçu par les professionnels et de l'autre un espace vécu par les occupants est inopérant. Un « cadre de vie bâti » conjugue ces deux impératifs.

Les enseignant-es parlent des programmes scolaires, de fonctionnalité, de vie dans le bâtiment, les architectes d'usage et de confort d'usage. Le guide chantier contribue à vulgariser les pratiques et sémantiques des deux mondes : concepteurs et utilisateurs.

Et dans le supérieur ?

Thierry Placette, de par ses nouvelles fonctions, porte un regard éclairé sur la question des équipements sportifs dans le supérieur. Les mêmes contraintes sont là : pression foncière en milieu urbain, parc vieillissant, budgets sous tension. Les Universités étant autonomes choisissent de développer le sport ou non, il n'y pas d'obligation dans les maquettes et parcours (hors STAPS). Là est l'enjeu. La situation est donc très contrastée suivant les sites universitaires. La différence notable vient de l'organisation des SUAPS et SIUAPS dirigés statutairement par des enseignant-es d'EPS. Ils et elles sont au cœur des dossiers d'équipements sportifs universitaires. Ils et elles en ont la charge.

Thierry Placette compte bien utiliser l'image positive de la pratique sportive dans les facs : présence dans les parcours, sport santé, sentiment d'appartenance à une grande école, vie du campus, sport des personnels, sportifs et sportives de haut niveau, pour présenter aux élu-es un schéma directeur des installations sportives universitaires, qui sur le long terme, détaillera la remise à niveau du parc existant et la construction d'équipements nécessaires complémentaires.

Le coût total à huit chiffres peut faire peur mais c'est un défi que tous et toutes veulent relever y compris les décideurs.

Dans ce parcours fait de connaissances qui en appellent sans cesse de nouvelles, de rencontres fructueuses, Thierry Placette n'a cessé de synthétiser l'ensemble des éléments que recouvre la problématique des équipements fait de tensions et de mutualisations.

L'élaboration de ce guide atypique où sont associées étapes d'un chantier, préoccupations environnementales et sanitaires, témoignage de cette expertise qu'il a su formaliser pour la mettre à la disposition de la profession et des expert-es. Les sollicitations ne manquent pas. Il le dit très humblement, ce travail lui permet de *jeter un œil* sur un projet ou un plan qu'on lui soumet de plus en plus souvent. ♦ [Propos recueillis par Pierre-Yves Pothier](#)

Le contenu du guide chantier reprend les éléments de diagnostic du SNEP, en lien direct avec les programmes EPS. La partie technique qui détaille les étapes d'un « chantier » fait l'objet de relectures et de compléments par des professionnels du bâtiment afin d'être validée par des expert-es. En complément, le groupe national équipements l'a aidé en recensant des retours d'expériences utiles, et en veillant à une triple lecture du guide chantier : enseignant-e d'EPS, expert-e (militant-e du SNEP, IPR, CT EPS) et professionnel-le (programmiste, architecte). Un travail toujours plus collectif.

Après un an de préparation, la première version du guide chantier est mise en ligne sous forme de PDF truffé de liens, gratuite pour tout le monde, ce qui représentait un nouveau type de diffusion. Deux mises à jour ont déjà été effectuées, une troisième est en route.

Une aide précieuse pour convaincre les décideurs

Tenir tous les bouts d'un projet assure une crédibilité auprès des intervenant-es mais démontrer que les contraintes d'ordre financier, urbanistique, environnemental, sécuritaire, politique, pédagogique peuvent s'accorder sans augmenter le coût, n'est pas toujours facile.

Pour autant, son expérience lui a permis d'identifier que chaque acteur d'un projet est sensible à une catégorie d'arguments conformes à ses propres intérêts.

L'élu-e, qui décide et qui paie, sera sensible aux simulations du coût global associant la construction et la gestion de l'équipement sur 20 ans. Optimiser la dépense publique par la multifonctionnalité et la mutualisation est aussi très apprécié. Enfin, un-e élu-e aime décider. Il convient donc de lui offrir plusieurs alternatives.

Dans le cadre d'une enveloppe financière contrainte, diminuer le nombre de journées d'étude ou de travail des maîtres d'œuvre grâce à l'apport de propositions et solutions éprouvées par les utilisateurs et expert-es est bien reçu (les équipements sportifs ne sont pas des bâtiments classiques). Des conflits peuvent, cependant, apparaître et même dans ces cas-là, la proposition d'une